

Considérations sur nos Devoirs envers Notre Ame.

(Suite et fin de la précédente méditation.)

3°.—Non-seulement nous devons à notre âme de la soigner dans ses maladies, de la consoler dans son exil, mais nous lui devons encore, et nous lui devons surtout, de lui conserver sa liberté. Le tyran de notre âme, c'est le péché, et l'esclavage que nous devons redouter pour elle, c'est celui des passions. L'esclavage est toujours un malheur et une honte ; mais la servitude des passions est, de toutes les servitudes, la plus honteuse et la plus cruelle. La plus honteuse, parce qu'elle est la plus volontaire.— C'est en effet, par le choix libre de sa volonté, que le pécheur s'engage dans la servitude de ses passions ; et c'est toujours parce qu'il aime ses chaînes qu'il y reste.

Servitude la plus cruelle, parce qu'elle est incessante. On peut espérer, dit saint Augustin, d'échapper au moins pour quelques instants, aux regards et aux étreintes du maître qui tient notre corps sous le joug. Mais l'âme, esclave d'une passion, porte avec elle, partout et toujours, son tyran et son bourreau. Le jour et la nuit, elle traîne la chaîne de l'iniquité, comme le galérien traîne le boulet de l'infamie. C'est donc un devoir pour nous de conserver à notre âme sa liberté.

Mais si, par malheur, elle l'avait perdue, ce serait un devoir non moins impérieux de la lui rendre. Ce devoir, il nous est imposé par ces paroles d'un prophète : *Enfant de Dieu, lève-toi, et secoue le joug qui pèse sur ta tête.* Et par ces paroles d'un autre prophète : *Ayez pitié de votre âme, en vous efforçant de plaire à Dieu*¹. Et maintenant, rentrons au dedans de nous-même, demandons-nous ce que nous avons fait jusqu'ici pour notre âme. A-t-elle eu nos premiers soins ? A-t-elle été l'objet principal de notre sollicitude ? ou plutôt ne serions-nous pas du nombre de ceux dont se plaint saint Bonaventure dans ces

¹ Eccl., xxx 24.